



Attention aux produits dangereux !

Prévenir les intoxications

Chez les enfants de moins de 5 ans, l'intoxication accidentelle est surtout causée par des produits que l'on retrouve couramment dans les maisons : les médicaments, les produits de nettoyage et les plantes.

Ces incidents surviennent le plus souvent lors de l'utilisation d'un produit nocif, au moment où il y a un relâchement momentané de la surveillance du parent, comme répondre à la porte ou au téléphone ou pendant la préparation des repas.

Comment prévenir les intoxications?

La grande majorité des intoxications peut être évitée en posant des gestes simples :

- Gardez les médicaments et les produits dangereux hors de la vue et de la portée des enfants :
 - Installez des loquets de sécurité aux armoires et aux tiroirs;
 - Utilisez des bouchons de sécurité.
- Lisez les étiquettes avant d'acheter ou d'utiliser un produit chimique ménager ;
- Utilisez les produits chimiques ménagers prudemment, surtout en présence d'enfants ;
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone si vous possédez un foyer, un poêle à bois, un garage attenant à la maison ou tout appareil à combustion.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et incolore

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'ingestion de médicaments et de produits d'usage domestique (produits de nettoyage, cosmétiques, plantes) est la principale cause d'intoxication accidentelle chez l'enfant.

Un changement d'environnement ou de routine comme un déménagement, les vacances, les visites chez des parents ou des amis, sont des moments propices aux intoxications.

L'absorption de l'acétaminophène est la première cause d'intoxication médicamenteuse au Québec, particulièrement chez les enfants de moins de 5ans.

pouvant provoquer une intoxication allant de symptômes légers jusqu'à la mort.

Aucun système de fermeture de contenant n'est parfait. Il faut savoir qu'un enfant est capable d'accéder au contenu d'un récipient même prévu pour résister aux enfants. Il importe donc de sécuriser l'accès aux produits nocifs.

Quoi faire en cas d'intoxication?

- Restez calme.
- Si le produit a été avalé, appelez immédiatement le Centre antipoison du Québec (CAPQ).
- Si le produit est entré en contact avec la peau ou les yeux, rincez à grande eau, puis contactez le CAPQ.
- Si un gaz dangereux a été respiré, éloignez-vous de l'endroit contaminé et appelez le CAPQ.
- Le lait **n'est pas** un contrepoison : n'en donnez pas.
- Ne faites pas vomir l'enfant sans l'avis d'un professionnel de la santé.

N'oubliez pas qu'un environnement sécuritaire aide grandement à diminuer les risques d'intoxication de votre enfant.

La vigilance est un défi de chaque instant!

Neuf fois sur dix, les cas d'intoxication rapportés au CAPQ sont traités à domicile, grâce aux recommandations et aux conseils donnés par téléphone.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En raison de sa masse corporelle plus faible, une quantité donnée de poison est plus toxique chez l'enfant que chez l'adulte.

L'intoxication par le monoxyde de carbone est liée à une mauvaise combustion à l'intérieur d'un four, poêle, réchaud, véhicule à moteur, conduite de gaz ou groupe électrogène.

Affichez le numéro du Centre antipoison du Québec (CAPQ) à côté de votre téléphone ou à l'intérieur de votre frigo.

Centre antipoison du Québec (CAPQ)

1 800 463-5060

Disponible 24/24, 7 jours/7

<http://www.antipoison.ca>

On le retrouve aussi en première page du bottin téléphonique